

31

DEPORTATION des
PRÊTRES en GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCONIE

8° 5103

95566
650 F

R E C I T

DES TR A I T E M E N S

QU'ONT éprouvés pendant dix mois, en rade de l'Isle d'Aix sur les côtes de Saintonge, les Prêtres condamnés à être déportés à la Guyane.

Fait par l'un d'entre eux.

A V E R T I S S E M E N T.

AU mois d'Août 1792, l'assemblée dite législative avoit ordonné la déportation de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics, qui n'avoient pas prêté le serment schismatique de la constitution prétendue civile du clergé. Ce décret n'atteignoit ni les religieux, ni les chanoines, ni les prêtres qui n'avoient pas été employés dans les fonctions du saint ministère. Mais après l'assassinat du Roi, les rebelles, pour anéantir l'autel avec le trône, condamnerent tous les ecclésiastiques fideles, qui étoient restés en France, à être déportés à la Guyane. Le décret les obligeoit à se dénoncer eux-mêmes sous peine

DEPARTEMENT DE LA GUYANE

BIBLIOTHEQUE

A. FRANCONIE

A 2055

MANIOC.org

Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

de mort. Il portoit aussi peine de mort contre les personnes qui en cacheroient un seul, sans même en excepter les pères & les mères. Alors la plupart cherchèrent les moyens de sortir d'une terre qui dévoreroit tous ses vertueux habitans, & furent aidés dans leur fuite par tous ceux qui n'avoient pas abjuré les sentimens de la nature & de l'humanité. L'atroce décret n'eut pas d'exécution dans beaucoup d'endroits; mais dans les lieux où les autorités constituées eurent la cruauté de le faire exécuter, beaucoup d'ecclésiastiques, qui voulurent l'éluder en se tenant cachés dans le sein de leurs familles, périrent sous la hache avec les amis ou parens qui leur avoient donné un azyle; les autres se dénoncèrent eux-mêmes, ainsi qu'il leur étoit ordonné, plutôt que de compromettre ceux chez qui ils étoient réfugiés, quoiqu'ils fussent bien persuadés qu'ils se devoient à une mort certaine.

Dans chaque département on traita différemment ceux qui avoient obéi au décret; ici on les renferma dans des maisons religieuses: là on les amoncela dans des prisons; ailleurs on les envoya sur des ports de mer. Quatre-vingt qui avoient été conduits à Nantes, y furent noyés. On donne ici la relation de la manière dont furent traités les Ecclésiastiques envoyés à Rochefort, pour être transportés à la Guyane: transport qui ne fut pas exécuté. Parmi ces ecclésiastiques il y en avoit plusieurs du diocèse de Besançon, qui vivent encore. On répond de l'authenticité & de la vérité du récit.

R É C I T

Nous partîmes de Saintes le 28 Mars 1794, pour nous rendre à Rochefort. On nous mit sur une gabarre, & nous employâmes six jours pour faire sept lieues. le second jour nous arrivâmes à une lieue de St. Savinien, où la marée nous manqua. Comme il pleuvoit beaucoup & que nous aurions été toute la nuit exposés à l'intempérie de l'air, le patron nous conseilla de faire cette lieue à pied, en suivant le bord de la Charente. Il nous débarqua tous sur la prairie à la pluie pendant une nuit très - obscure; aussi ne sachant où nous posions le pied, les uns tomboient d'un côté, les autres d'un autre. Les vieillards sur-tout souffrirent beaucoup; les uns se mettoient dans l'eau jusqu'aux genoux; les autres croyant marcher sur des planches, se précipitoient dans les fossés, d'où nous les retirâmes transis de froid. Enfin après deux heures de la plus pénible marche, nous arrivâmes à St. Savinien, mouillés jusqu'aux os. Mais si notre corps souffroit, quelle joie ne ressentions-nous pas au fond du cœur d'avoir été trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jesus-Christ! Nous nous rappellions cette nuit, où

notre divin Sauveur fut pris dans le jardin des Oliviers, & conduit à Jérusalem.

Les quatre Gendarmes qui nous accompagnoient vinrent nous rejoindre [car ils avoient pris les devants], & nous dispersèrent dans différentes auberges. Nous n'avons qu'à nous louer de la manière dont nous fûmes reçus dans cette ville. On nous a même assuré que la municipalité nous avoit long-temps attendus au bord de la Charente, pour nous recevoir. Il ne nous arriva rien d'extraordinaire jusqu'à Rochefort, où nous débarquâmes le sixième jour devant le vaisseau qu'on nommoit *le Borée*, & qui servoit d'hôpital aux galeux. Après quelques heures d'attente, on nous fit monter sur ce vaisseau au travers des bayonnettes & des sabres. Après nous avoir comptés & recomptés, on nous fit descendre, ou plutôt on nous précipita dans une foute sur du foin & de la paille, où nous trouvâmes déjà une trentaine de nos confrères qui nous avoient précédés. Je ne parlerai pas des quatre nuits que nous avons passées dans cet endroit. Ce n'étoit encore là que des roses.

Nous eûmes le lendemain la visite d'un Général patriote de l'armée envoyée contre la Vendée. Et voici le compliment qu'il nous fit :

„ Vous voilà donc, F Coquins, infâmes
 „ brigands, race de Béalzebut ! C'est vous qui
 „ êtes cause de tous les malheurs de la France.
 „ Il faut avoir une vertu plus qu'humaine,
 „ pour vous laisser vivre. Mais ne vous y trompez
 „ pas : si nous éprouvons quelque échec à la

„ Vendée, je viendrai à bord, & je ferai moi-même votre bourreau „

Deux jours après on procéda à la fouille. On nous fit monter dix par dix dans la chambre du capitaine, où il se trouva deux commissaires qui, après nous avoir menacés de nous faire guillotiner, si nous cachions rien, procédèrent à la fouille de nos effets, & nous firent donner tout l'argent & tous les assignats que nous avions. Ils furent sur-tout inexorables sur nos bréviaires & les autres marques de Religion que nous pouvions avoir. Ils firent mettre aux fers un de nos confrères, pour avoir caché un chapelet. Mais quelle fut notre peine, lorsque nous ne vîmes pas revenir ceux qui étoient montés pour être fouillés! Nous fumes persuadés qu'on les faisoit mourir dans l'instant, chacun de nous s'attendoit au même sort; & nous ne fumes défabusés que lorsque notre tour arriva; car, au lieu de nous jeter à la mer, on nous fit descendre au milieu des hallebardes, & à la lueur d'un fanal, dans un autre endroit qu'ils appellent aussi soute, mais que nous avons nommé nous autres purgatoire, à cause de l'épouvantable chaleur qu'il y faisoit. Je n'y restai que cinq heures; & quand j'en sortis, je trouvai un petit pot de beurre, que j'avois dans ma poche, fondu comme de l'huile. Jugez par-là de ce qu'ont souffert ceux qui y sont restés deux fois-vingt-quatre heures, les uns sur les autres.

Le lendemain on nous fit embarquer sur

une gouëlette. Après nous avoir arraché nos cocardes , comme indignes de la protection publique , on nous fit descendre avec une telle précipitation , que si un de nos confrères n'eût montré au capitaine la plus grande résolution , plusieurs se seroient infailliblement noyés , ou se seroient cassé la tête en tombant. Nous fumes donc ainsi séparés de nos galeux qui avoient eu en tout le pas sur nous. Pendant qu'à leurs repas ou leur donnoit de la viande ou de la morue , on nous laissoit à nous tout le mérite du jeûne.

Nous ne pumes arriver que le lendemain à bord des *deux associés* , vaisseau destiné pour nous transporter à la Guyane. La nuit que nous passames dans cette gouëlette est sans doute la plus terrible que nous ayons eu de la vie. Dans un endroit où quarante personnes auroient été gênées , on nous y entassa quatre vingt dix-neuf. Aussi le lendemain plusieurs de nos confrères avoient des érépipèles , & des fluxions aux yeux. Cependant ce n'étoit encore là qu'un simple apprentissage de tout ce que nous devons souffrir à bord des *deux associés* , où nous arrivames enfin le lendemain de notre départ du Borée.

Ce fut ici une autre scène. En voyant sur ce vaisseau les officiers de l'équipage sous les armes , le sabre nud à la main , nous nous rappelions ce qui nous est dit dans l'évangile , *de ne pas craindre ceux qui tuent le corps , mais bien plutôt celui qui peut précipiter le corps &*

L'ame dans les flammes éternelles. Aussi nous montames tous les uns après les autres avec cette fermeté que nous inspiroient la foi & celui pour qui nous combattions. Après qu'on eut inscrit nos noms, & qu'on nous eut fait déposer tout ce que nous pouvions avoir en fer ou en acier, comme couteaux, ciseaux, rasoirs, canifs, briquets, on nous fit descendre dans un cachot, où pendant dix mois nous restames quatorze heures sur les vingt-quatre de la journée.

Voici la description de ce cachot. C'étoit un endroit au-dessus du fond de calle, d'environ trente-six pieds de long, sur autant de large; haut de cinq pieds, fermé de gros barreaux, à deux pouces de distance les uns des autres autour des écoutilles d'où nous recevions un peu de jour. Outre ces précautions, il y avoit toujours trois ou quatre sentinelles autour du cachot, quatre canons & deux espingoles braqués contre nous. On fit passer toutes nos malles & tous nos paquets de l'autre côté de la rambarde qui séparoit le vaisseau en deux. La moitié étoit pour l'équipage, & l'autre pour nous. Il nous étoit défendu sous peine de la vie de passer cette rambarde. De tous nos effets, on nous laissa à chacun trois chemises, quelques paires de bas, quelques mouchoirs, & l'habit que nous avions sur le corps. Nous avons été dans ce cachot de trente-six pieds en carré jusqu'à quatre cent quatorze personnes. Nous avions environ chacun dix pouces de largeur, sur quatre pieds & demi de longueur; & ce

n'est qu'à mesure que nos confrères mouroient ; que nous avions un peu plus d'espace. Il fit bientôt dans ce cachot une si épouvantable chaleur ; on y respiroit une odeur si infecte, que plusieurs des nôtres y furent étouffés. Comme nous étions pendant la nuit sous les verroux & sans lumière, on avoit mis des baquets pour les besoins naturels. Pour les satisfaire, il falloit nécessairement que les plus éloignés passassent sur le corps des autres. C'étoit toute la nuit un bruit presque continuel. On peut juger que ce bruit, joint à celui qui se faisoit sur le pont, à la chaleur excessive, à la vermine qui nous rongeoit, à l'infection du cachot, à la dureté de notre lit, (car nous étions couchés, ou plutôt assis sur le plancher nu), ne nous permettoit pas de prendre un sommeil fort tranquille.

Lorsque le soir de notre arrivée nous fumes tous dans le cachot, le capitaine vint nous y trouver le sabre nu à la main, deux pistolets à la ceinture, accompagné de satellites, la bayonnette au bout du fusil. Il nous lut une con-
 signe dont je ne me rappelle pas tous les articles, mais dont tous portoient la peine des fers ou de mort contre ceux qui y contreviendroient.

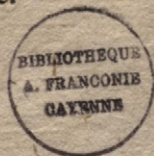
Le lendemain après le déjeûné, on nous ordonna de descendre ; on ferma hermétiquement toutes les portes sur nous, & dans l'instant tout le cachot fut rempli d'une épouvantable fumée de brai ou gaudron. Comme nous n'étions pas prévenus, nous crumes qu'on vou-

loit nous étouffer : les uns touffoient, les autres vomissoient jusqu'au sang. Enfin après une heure on ouvrit les portes, en nous disant que c'étoit pour purifier l'air. Et nous, en sortant, nous pouvions dire avec vérité : (1) *Propter te mortificamur tota die : estimati sumus sicut oves occisionis.* C'est ainsi que nous avons été enfumés tous les jours pendant six mois, au bout desquels on nous épargna ce supplice.

On apprit enfin à Rochefort que les déportés mouraient tous les jours à bord, en grand nombre. Le district, ou je ne fais quelle autorité, envoya le chirurgien major de l'hospital, pour voir ce qui se passoit sur notre vaisseau. Il voulut nous voir lorsque nous étions couchés. Il descendit le soir en chemise, & un flambeau à la main ; il n'eut pas fait quatre pas, que la chaleur & l'odeur infecte l'obligèrent de se retirer ; & en sortant il dit : „ Ce n'est pas ainsi que „ l'on traite des hommes ; je suis persuadé que „ si le soir on mettoit quatre cents chiens dans „ un endroit aussi étroit, on les trouveroit le „ lendemain, ou morts ou enragés. „ Et dès ce moment il ordonna de nous faire sortir de notre prison pendant la fumigation.

Ce qui étoit encore pour nous une très-grande corvée, c'est qu'il falloit tous les jours jeter nos baquets, balayer, gratter notre cachot, & souvent le pont du vaisseau.

(1) *Pour vous nous souffrons la mort tout le jour : nous avons été regardés comme des brebis destinées à la boucherie.*



Comme l'état-major & l'équipage s'aperçurent qu'à Rochefort on avoit fait grace à nos montres & à quelques autres effets qu'on nous avoit laissés; ils crurent que tout cela étoit de bonne prise: en conséquence, ils nous ordonnèrent de tout remettre, sous peine d'être fusillés. Ainsi, montres, boucles, boutons de manche, tout leur fut remis, & nous nous trouvâmes dans le cas de dire à-peu-près comme le St. Apôtre: (1) *Nihil habentes & omnia possidentes*. Il faut avouer que, quand on combat pour Dieu, la grace élève l'homme au-dessus de lui-même. A voir la joie & la sérénité qui brilloit sur le visage de la plupart, on eût dit qu'ils ne soupiroient qu'après le moment où ils pourroient faire à Dieu le sacrifice de leur vie. O combien la providence est grande! malgré la rigueur des fouilles, on n'a jamais pu découvrir ni le Saint-Sacrement que plusieurs de nos confrères, enfermés depuis nous, avoient apporté, ni les saintes Huiles dont nous nous servions pour administrer nos pauvres malades, ni un morceau de la Croix sur laquelle J. C. a consommé son sacrifice. Cependant leur haine contre la religion les avoit portés à jeter dans la mer tous nos bréviaires, tous nos livres, & (ce qui est peut-être inoui dans toute autre persécution), cette haine les avoit portés jusqu'à nous menacer de nous fusiller s'ils nous voyoient prier Dieu.

(1) *N'ayant rien & possédant tout.*

Le jour de notre arrivée, le capitaine nous avoit dit que nous ferions nourris comme les matelots : mais quelques jours après on nous retrancha environ le tiers de notre nourriture : car, trois ou quatre fois par décade on nous donnoit un peu de mauvaise viande, c'est-à-dire le reste de ce dont l'équipage ne vouloit pas. Nous avions souvent du pain moisi, du biscuit grouillant de vers, & pour boisson, des fonds de tonneaux avec la lie. Souvent même nous n'avions pas le peu de nourriture nécessaire pour appaiser la faim. J'ai vu de nos confrères ramasser avec avidité les restes qui se trouvoient sur les assiettes, ou qui avoient été jetés dans les endroits les plus sales : & on alloit jusqu'à nous refuser ces restes qu'on jettoit aux cochons, en nous disant que nous ne valions pas un seul de ces animaux. Cependant plusieurs d'entre nous avoient la charité de se priver d'une partie de leurs alimens, pour les donner à ceux qui avoient besoin de plus de nourriture. Pour tous ustenciles, nous avions entre dix un couteau qu'il falloit remettre tous les soirs, une cuiller, un gobelet de fer-blanc qui nous servoit à boire, à manger la soupe, les fèves, & à nous faire la barbe.

Je ne parlerai pas des injures, des outrages qu'on nous prodiguoit, des juremens, des obscénités dont on se plaisoit à remplir nos oreilles. J'ai peine à croire que l'enfer puisse vomir contre Dieu & ses saints, plus de blasphêmes que nous n'étions forcés d'en entendre jour & nuit.

Il étoit défendu aux matelots & aux soldats sous peine de la cale, de nous rien donner, pas même une gouffe d'ail que le scorbut nous rendoit si nécessaire. Dix-sept de nos confrères, pour avoir fait une pétition à Rochefort, du consentement même du capitaine, furent mis aux fers pendant dix jours; parce qu'après coup le capitaine crut voir dans cette pétition quelque chose qui auroit pu le compromettre. Un infirmier, pour avoir dit à un mouffe qu'on étoit plus empressé à enlever le paquet des morts, qu'à fournir des remèdes pour les malades, y fut mis pendant neuf jours. Combien d'autres, pour de simples paroles mal interprétées, ou sur les plus légers soupçons, ont subi le même sort!

Un de nos confrères, chanoine de Limoges, pour avoir demandé combien il y avoit d'hommes d'équipage, fut mis aux fers le soir même. & condamné, comme coupable de rébellion, à être fusillé. Le lendemain à deux heures après midi, on nous fit monter sur le pont; l'état major & les soldats s'y trouvoient en uniforme, tous armés jusqu'aux dents. Ensuite parut notre infortuné confrère à qui on lut sa sentence, & qui protesta de son innocence, ne pouvant comprendre quel rapport on pouvoit trouver entre une question vague & un projet d'insurrection. On l'attacha à un poteau, & sans même lui bander les yeux, on lui tira vingt-deux coups de fusil. Après sa mort, un officier passant auprès de lui, lui lâcha de rage ses deux pistolets

dans la tête. Pendant cette exécution, plusieurs d'entre nous apperçurent au travers de la rambarde un canonnier tenant une mèche allumée, prêt à mettre le feu au canon si nous eussions fait le moindre mouvement. Nous savons aussi que la nuit qui précéda cette exécution, le soldat de garde aux écouteilles avoit ordre de tirer un coup de pistolet, s'il entendoit le moindre bruit. A ce signal l'équipage qui étoit sous les armes devoit descendre, nous égorger tous, dans l'idée où ils étoient que nous voulions nous révolter. Or, toutes les nuits il se faisoit beaucoup de bruit, occasionné par ceux qui, ayant besoin d'aller au baquet, marchoient nécessairement sur le corps de leurs confrères, que la douleur réveilloit en sursaut: & cette nuit il ne se fit aucun bruit semblable. O providence!

Une autre fois, un de nos confrères, dans le transport d'une fièvre chaude, monta sur le pont & fit beaucoup de bruit. L'équipage crut que c'étoit un signe de révolte. On court aux armes; on met le malade aux fers; on assemble le juri: & sans examen, on nous condamne tous sans exception à être fusillés vingt-cinq à vingt-cinq. Ce fut un matelot, ou plutôt la providence qui nous sauva. Ce matelot qui étoit du juri dit qu'on ne pouvoit point procéder à une pareille exécution, sans consulter le commandant de la rade. On fit venir un officier de la bombarde, qui vit bien qu'un homme dans le transport, n'étoit rien moins que libre; & ce

fut ainsi que nous échapâmes à un massacre général. On nous donnoit souvent de semblables alertes. On ne se refusoit pas le plaisir de nous dire que, *si on avoit la permission de se débarrasser de nous, dès le lendemain on nous feroit boire à la grande tasse.* Aussi étoit-ce une fête pour eux quand quelqu'un de nous inouroit. Ils criaient : *vive la république ! elle a un ennemi de moins.* Aussi un malade étant tombé de dessus le pont dans la mer, en s'évanouissant, aucun matelot ne voulut le secourir ; & l'infortuné se noya.

Parlons maintenant de nos hôpitaux & de la manière dont nos malheureux malades y étoient traités, malgré le déchirement que j'éprouve en pensant à leurs souffrances, dont j'ai été tant de fois l'inutile & l'affligé témoin.

Dès que la maladie & le scorbut se furent mis parmi nous, les officiers du vaisseau craignant que la contagion ne gagnât l'équipage, demandèrent à Rochefort qu'on leur envoyât de petits vaisseaux qu'on nomme *Bricqs*, pour servir d'hôpital sous la surveillance du grand vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés en rade, beaucoup de nos malades demandèrent à y aller ; pour obtenir cette grace, il falloit une grande protection. Mais dès que l'air y fut corrompu & que l'épidémie s'y fut mise, alors on forçoit ceux qui avoient la moindre maladie d'y aller, afin d'en être plutôt débarrassés. Pour un qui mouroit, on y en faisoit passer six : de telle manière qu'ils étoient les uns sur les autres, à demi-nus, couchés

sur le plancher. Quand il faisoit du roulis, ils étoient jettés les uns sur les autres par le mouvement du vaisseau ; & plusieurs fois le matin j'en ai trouvés d'étouffés par le poids des autres. Mais ce qu'il y avoit de plus cruel, c'est qu'on faisoit aussi enfumer les malades, & que plusieurs mouroient pendant la fumigation.

Comme nous étions persuadés que nous y passerions tous, je crus comme bien d'autres que je ferois une mort bien plus agréable à Dieu, en me sacrifiant au service de nos pauvres malades. En conséquence je demandai d'aller à l'hôpital comme infirmier. Après avoir travaillé du matin au soir, nous nous jetions sur les dix heures dans une espèce de trou au milieu des cordages, pour y prendre un peu de sommeil qui étoit interrompu à tous momens par les gémissemens des mourans. Il n'y avoit pour tous remèdes, que du jalap, de l'é-métique & de la crème de tartre administrés par des Chirugiens sans expérience, qui quelquefois même n'osoient pas descendre de peur d'attraper la contagion. Enfin pour avoir une idée de ces hôpitaux, représentez - vous trois cachots faits en gondole, pénétrés d'humidité, où dans les temps de pluie l'eau tomboit de tous côtés ; & dans ces cachots infects, figurez-vous une cinquantaine de prêtres, les uns sur les autres, couchés sur le plancher, presque nus, réduits à la plus étonnante misère, manquant de tout, couverts d'ulcères, rongés de poux & de vermine ; dans l'ordure jusqu'au cou,

quelque fois sans eau, sans pain, & n'ayant jamais que du bouillon presque aussi foible que de l'eau, une petite quantité de riz, & des pruneaux sauvages. Pour juger combien l'air étoit empesté & funeste, non seulement pour les malades, mais encore pour ceux qui se portoient bien, c'est que de 24 infirmiers que nous avons été sur un de ces hôpitaux, tous du tempérament le plus robuste, il en est mort 19; & des cinq autres, nous avons été quatre à toute extrémité. Tant que je vivrai, je regretterai de n'avoir pas été trouvé digne de donner ma vie pour Jésus-Christ, ainsi que mes saints confrères. Ce sont mes péchés qui m'ont rendu indigne de cette grace. Aussi je demande bien sincèrement à ceux qui liront cette relation de vouloir bien prier le Seigneur qu'il daigne me les pardonner. Et comment n'être pas humilié jusqu'à l'anéantissement par le spectacle des vertus que je ne pouvois égaler? Les personnes les plus élevées par leur naissance & leur dignité, nous donnoient l'exemple de la charité & de l'humilité la plus sublime, M. de Cardillac, aumonier de Mesdames, M. de Carbonnière, aumonier de Montienr, MM. du Pavillon, MM. de la Romagère, ainsi que plusieurs grands vicaires, M. de la Boissière, conseiller-clerc au parlement de Bordeaux, prodiguoient aux malades les soins les plus tendres; les changeant, les lavant, vidant les baquets, raccommodant nos haillons, ainsi que les habits & les fouliers des matelots, pour

les

gagner à la religion. Un prêtre nétoyoit tous les jours la poulaine, lieu destiné pour les besoins naturels, pour ôter aux gens de l'équipage occasion de blasphêmer le nom de Dieu, ce qu'ils ne manquoient pas de faire, lorsqu'ils la trouvoient sale.

Le jour de mon arrivée à l'hôpital comme infirmier, il y mourut huit malades en moins de vingt-quatre heures. Nous étions jour et nuit au milieu des morts & des mourants, sans pouvoir leur procurer les secours qui leur étoient nécessaires. Mais si cette impossibilité étoit un cruel supplice pour notre sensibilité, nous en étions bien dédommagés en voyant la constance & la résignation avec laquelle ils supportoient leurs maux. Nous sommes, disoient les uns, en spectacle à Dieu, aux anges & aux hommes. Avec quelle complaisance le Seigneur ne nous regarde-t-il pas du haut du ciel, combattre pour lui, & rendre hommage à notre sainte religion! Courage, mes chers confrères, disoient d'autres, montrons notre foi par nos œuvres; faisons voir à tout l'univers que les ministres du Seigneur savent, secourus de sa grace, triompher du monde & de l'enfer. Nous sommes à la vérité, disoit l'un, les plus malheureux des hommes; mais aussi nous sommes les plus heureux des chrétiens. Prions, disoit l'autre, pour ceux qui nous persécutent, ils sont bien plus malheureux que nous. Tels sont les sentimens dans lesquels ils quittoient la vie; & à l'exception de quelques - uns qui sont morts dans de

très-grandes convulsions, presque tous les autres sont morts avec cette joie & cette sérénité que donne la paix d'une bonne conscience. J'en ai vu après leur mort dont le visage étoit si beau que nous ne pouvions cesser de les regarder.

L'un me demanda un jour si je croyois sa maladie mortelle; comme je lui eus répondu qu'oui : il proféra ces belles paroles du Prophète : (1) *Letatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* M'ayant demandé quelque temps après si je croyois qu'il passeroit la nuit, & lui ayant répondu que je ne le croyois pas; il ajouta : le voilà donc enfin cet heureux moment où je vais jouir de mon Dieu, être absorbé en lui pour jamais. Comme je courois à un autre qui étoit à l'extrémité, je le vis levant tendrement les yeux & les mains au ciel, & rendre le dernier soupir dans une douce extase. Un matin quand le jour commença à paroître, on en vit un qui étoit à genoux, les bras étendus en croix. On alla pour le faire recoucher; mais il étoit mort dans cette attitude. Combien ne pourroit-on pas citer d'exemples semblables, tous plus édifiants les uns que les autres!

Dès qu'un de nos confrères mouroit, le patron de l'hôpital hissoit le pavillon tricolor, pour avertir le grand vaisseau, qui aussitôt en-

(1) *Je me suis réjoui lorsqu'on m'a dit, nous irons dans la maison du Seigneur,*

voit un officier marinier pour prendre le nom du mort & emporter son petit paquet, que l'équipage pilloït aussitôt. On faisoit ensuite descendre dans la chaloupe quatre ou huit de nos confrères, suivant le nombre des morts, pour aller les enterrer à l'isle d'Aix, toujours accompagnés de sentinelles & d'un caporal. Arrivés au bord de l'isle, nous mettions ce corps sur un boyard ou civière que nous portions, ou sur un chariot que nous étions obligés de traîner, attelés comme des bœufs, à plus d'un quart de lieue dans les sables. Là nous leur creusions une fosse, & on nous forçoit à les y enterrer nus comme la main. Je faillis une fois me faire fusiller pour avoir refusé d'en dépouiller un. Après la sépulture on nous ramenoit, tout en sueur, d'épuisement & de fatigue, au corps-de-garde, où il nous falloit quelquefois attendre la marée plus de trois heures.

Comme le nombre des morts & des mourans augmentoit tous les jours, on résolut enfin à Rochefort de transporter nos malades à l'isle *Madame*, sous des tentes, où ils ont été un peu mieux pendant plus d'un mois; mais aussi ce transport fut funeste à plusieurs: car le changement d'air & la secousse du voyage achevèrent de tuer ces pauvres prêtres à demi-morts, & en moins de huit jours en mirent plus de soixante au tombeau.

Et voici le raffinement de cruauté qu'on a exercé d'abord envers les malades: au lieu de les envoyer directement à l'isle *Madame*, on com-

ménçoit par les transporter sur un de ces hôpitaux infectés & contagieux, où l'on manquoit de tout ; & lorsqu'il n'y avoit plus de ressource pour eux , on les portoit à demi - morts dans l'isle *Madame*.

Si d'après cette conduite il étoit possible de douter encore du désir qu'on voulût se débarrasser de nous, il suffira, pour arrêter son jugement, de connoître un seul trait choisi entre mille autres semblables, & que je rapporte de préférence, parce qu'aucune des circonstances n'a pu m'échaper.

Il y avoit plus d'un mois que j'étois sorti de maladie; comme je languissois toujours & que j'étois sans espérance de me remettre si je restois à bord, je demandai d'aller à l'isle comme infirmier, espérant que l'air de terre me feroit du bien. Je fus donc embarqué avec trois autres infirmiers & 13 malades, dont plusieurs étoient à l'agonie. La marée étant trop basse pour aborder au *port des barques*, il fallut nous mettre tous dans la boue jusqu'à mi-jambe pour gagner le bord. Il nous restoit encore une lieue à faire pour arriver à l'isle, qui n'est séparée du continent que par la marée haute. On eut la cruauté de nous faire faire cette lieue à pied, après nous avoir fait attendre jusqu'à la nuit, que la mer se fut suffisamment retirée; & nous nous mêmes en marche dans l'obscurité la plus profonde, escortés de six sentinelles portant nos paquets sur le dos, & traînant sous les bras ceux de nos pauvres malades qui n'avoient pas la force de se soutenir.

Un mois & demi après notre arrivée à l'isle, la place n'étant plus tenable sous les tentes, à cause des vents & des pluies continuelles, on envoya des ordres pour nous faire rentrer sur les vaisseaux; les malades sur *l'Indien*, qui a servi d'hôpital jusqu'à notre départ, les convalescens sur les *deux Associés*, & ceux qui se portoient le mieux sur le *Washington*, où nous fumes encore fouillés avec la plus grande indécence, & traités jusqu'à la fin avec la plus grande rigueur.

Il faut rendre justice à la vérité. Après la mort de Robespierre, le capitaine des *deux Associés* montra beaucoup plus d'humanité aux convalescens, pendant les deux mois qu'ils restèrent encore sur son vaisseau; ce qui fait voir qu'en nous traitant auparavant si durement, il avoit agi par des ordres supérieurs. Quoiqu'il en soit, si nous avons fait voir à nos gardiens que l'homme soutenu de la grace peut tout souffrir pour la religion, nous leur avons aussi montré que nous étions les disciples d'un maître qui est mort en pardonnant à ses ennemis; car aucun de nous n'a voulu faire de dénonciation contre eux, quoique nous fussions autorisés par le département à faire nos réclamations & nos plaintes, & nous nous sommes séparés assez bons amis.

Tel est le récit succinct de ce que nous avons éprouvé pendant dix mois. De plus, nous avons été trois fois sur le point de faire naufrage: trois fois le feu a pris à bord. Enfin de 760 que nous avons été sur deux vaisseaux, il en est mort

537. Je ne parlerai pas du grand hiver que nous avons passé à bord, & sans feu, parce que nous avons beaucoup moins souffert que pendant l'été, à l'exception de nos malades dont plusieurs sont morts gelés de froid.

Enfin le jour de notre débarquement arriva. Nous montâmes à Rochefort, où deux gouëlettes nous prirent pour nous conduire à Charente, où nous arrivâmes le soir; mais n'ayant pas pu y être reçus, nous fûmes obligés de coucher sur l'eau. Le lendemain on nous débarqua; on mit les malades sur des charettes; les autres allèrent à pied, la pluie sur le corps pendant deux jours jusqu'à Saintes, où nous arrivâmes mouillés jusqu'aux os, nus & rongés de poux.

L'accueil que nous y reçûmes, nous fit bientôt oublier tous nos maux. On accouroit de toutes parts pour nous recevoir; les larmes de ces charitables habitans se confondoient avec les nôtres, & ce n'étoit pas des larmes stériles; car pendant deux mois que nous restâmes encore en réclusion au couvent de Notre-Dame, les secours de toute espèce nous arrivoient en abondance; jusque-là que nous fûmes obligés de dire que nous n'avions plus besoin de rien. J'ai vu des dames de la première qualité, nous apporter du linge & des habits, & s'en retourner leurs tabliers pleins de nos vieilles hardes remplies de vermine, qu'elles se chargeoient de nettoyer; elles nous recommandoient d'être tranquilles, en nous assurant que nous ne manquions de rien; que, pour nous procurer le

nécessaire, elles vendroient plutôt jusqu'à leur dernière chemise. De pauvres femmes nous apportoient dans les grands froids la seule couverture qu'elles eussent sur leur lit; d'autres ne pouvant rien donner alloient dans les campagnes quêter des pommes pour nous; & les payfans les plus indigens, venoient aussi à l'envi partager avec nous leur étroite subsistance.

Charitables habitans de Saintes! recevez l'hommage de toute notre reconnoissance. Déjà vous aviez fait les plus grands sacrifices pour secourir vos pasteurs, lorsqu'arrachés à leurs troupeaux, ils furent obligés de s'exiler en Espagne. Déjà vous aviez prodigué les soins les plus tendres aux prêtres du département de l'Allier, qui ont passé quatre mois parmi vous, avant d'être déportés, ainsi qu'aux prêtres renfermés dans la maison des Carmélites. Mais vous vous êtes surpassés vous-mêmes, au moment de notre débarquement & de notre arrivée parmi vous. Que ma main droite se dessèche, & que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je vous oublie! mais Dieu seul peut être votre digne récompense. O mon Dieu! vous aurez pitié de nous: il y a plus de dix justes dans Sodôme. Un peuple tout entier a reçu, comme il vous auroit reçu vous-même, les restes de ceux qui ont souffert pour votre nom. La foi & la charité ne sont pas éteintes dans ma patrie. Regardez-nous, ô mon Dieu, dans votre miséricorde; achevez l'ouvrage de notre conversion, que vous semblez avoir commencée: dessillez les

yeux d'un peuple égaré qui gémit sous la cruelle & insupportable tyrannie de l'impiété, du crime & de la licence; rappelez-le à la liberté de votre loi sainte, & daignez le réunir à ses pasteurs qui mêleront aux larmes de son repentir des larmes & d'attendrissement & de joie.

LA postérité doit rendre de continuelles actions de grâces à la divine providence, de nous avoir conservé les restes précieux dont l'existence actuelle est un miracle.

Nous connoissons tous les crimes qui se sont commis sur le territoire français; mais nous ignorons encore ceux que nous lisons dans ce petit récit. Nous les aurions toujours ignorés, si le Tout-puissant qui a compté les jours de tous les hommes, n'eût sauvé comme par miracle ceux qui sont revenus de cette déportation.

Lisez, Français! lisez sans reculer d'horreur, si vous le pouvez, les tristes effets de la philosophie du dix-huitième siècle! Les annales des peuples les plus barbares n'offrent rien d'aussi affreux. Quelle est la source de tous ces malheurs & d'une infinité d'autres que nous ne connoissons pas? Des hommes instruits, ou qui prétendoient l'être, ont abandonné le Dieu de nos peres pour ne plus adorer que la nature; en changeant le gouvernement, ils ont changé en

même temps & par conséquent anéanti la religion. d'un peuple doux & honnête, ils en ont fait un peuple barbare & inhumain. Le peuple a cru trop facilement à cette nouvelle philosophie; il a cru qu'il étoit de son bonheur, & même de son devoir, de mépriser, insulte, chasser, bannir, & massacrer ses anciens & légitimes pasteurs. Des quatre coins de la France & sur-tout dans les églises constitutionnelles, on crioit à ce pauvre peuple que les infermentés étoient ses ennemis; on donne le signal, & aussitôt il se porte à tous les excès. O temps! ô mœurs! une expérience de six ans est bien capable de le détromper aujourd'hui, & de lui prouver clairement qu'il n'a pas d'amis plus intimes & plus généreux que les prêtres infermentés. Dans tous les lieux où ces respectables pasteurs ont pu rentrer, on jouit d'une paix profonde, sur-tout s'il n'y a point de constitutionnels en fonctions. Cette vérité n'a pas besoin de preuve, & si le peuple étoit assez courageux pour demander la révocation de ces loix immorales & sanguinaires qui interdisent aux infermentés l'instruction publique, dans moins d'un mois toute la France seroit en paix.

Quelle est donc cette religion qui donne tant de force à ceux qui la professent, & dont les effets sont si heureux? C'est celle du Fils de Dieu, Dieu lui-même, & dont les délices sont d'être avec les enfans des hommes; c'est celle qui est parvenue jusqu'à nous par une succession non interrompue de pasteurs légitimes établis par



l'Esprit Saint pour la conservation d'un dépôt aussi précieux; c'est celle qui faisoit dire à St Paul, l'Apôtre des nations, & qui fait dire encore aujourd'hui à tous les Prêtres infermentés, que ni le fer ni le feu, ni la faim ni la soif, ne les séparera de la doctrine de Jésus-Christ. Le Lecteur a trouvé la preuve de cette vérité dans la résignation constante des Confesseurs de la Foi. Il n'appartient qu'à de tels hommes de conserver la paix de l'ame dans les plus grands tourmens. Ils avoient tant à cœur la gloire de leur maître, que ne pouvant le faire aimer & respecter par leurs bourreaux, ils faisoient eux-mêmes avec empressement & plaisir, tout ce qui pouvoit éviter à ces méchans les occasions de blasphémer le Saint Nom de Dieu.

Ce qui faisoit la force de ces déportés, c'étoit d'avoir avec eux & pour eux celui qui accompagnoit St. Paul dans tous ses naufrages. *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Mille & mille fois ils pouvoient dire à notre Divin Sauveur: *Ecce nos reliquimus omnia, & secuti sumus* &c. Le chef de votre Eglise nous a défendu en votre nom de nous engager par serment à maintenir & protéger la constitution dite civile du clergé, parce qu'elle est schismatique, hérétique, & destructive de la hiérarchie ecclésiastique. Nous avons reçu cette défense comme votre propre parole, parce que l'Eglise entière y adhéroit. Nous avons tout quitté, & les maux que nous éprouvons aujourd'hui sont notre consolation.....

Que votre bonté est admirable, ô mon divin Jésus! La promesse que vous fîtes autrefois à vos Apôtres, se vérifie merveilleusement à notre égard: vous êtes & vous serez avec nous jusqu'à la consommation des siècles. Vingt ou trente mille prêtres péris pour la Foi n'ont point effrayé par leur mort ceux qui leur survivent. Semblables aux soldats de Machabée, nous confesserons votre Nom, moyennant votre grace, jusqu'à une extinction totale. Nous prenons tous le solemnel engagement de ne point abandonner votre peuple: nous mourrons cent fois avec lui, s'il le faut, & de quel genre de mort il vous plaira. Ni le schisme, ni l'hérésie, ni l'impie-té, ne ralentiront notre zèle pour votre maison. Nous savons, Seigneur, que le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis; vous nous en avez donné l'exemple, & vous nous en faites un ordre en nous disant: *Qui mihi ministrat me sequatur.*

Da quod jubes, disoit le grand Augustin; & *jube quod vis*. Nous savons que vous nous ordonnez de souffrir, nous savons aussi par une expérience de six ans, que vous soutenez ceux que vous engagez dans le combat. C'est à vous seul à qui nous sommes redevables de notre victoire, nous vous en rendons le glorieux témoignage: *Non nobis Domine, non nobis, sed Nomini tuo da gloriam.*

Puisque vous nous avez comblés de graces dans notre exil & toutes nos afflictions, daignez encore exaucer cette prière: Pardonnez, Sei-

igneur, pardonnez à votre peuple, faites-lui con-
noître la source de ses malheurs; qu'il com-
prenne le prix de la Foi! Touchez le cœur de
ceux qui le retiennent dans l'erreur; soyez leur
lumière & leur soutien: faites-les rentrer dans
le sein de votre Église, en renonçant généreu-
sement à une constitution qui a fait & qui fait
encore la honte des Français. *Amen.*

